

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à sa séance ordinaire du 31 juillet 2020, l'ordonnance suivante :

OCA20 16 0243 autorisant :

- l'occupation temporaire de l'avenue Bernard (section piétonnisée) afin de permettre la présence de musiciens et DJ visant la création d'une musique d'ambiance dans le cadre de la piétonnisation de cette avenue tous les jeudis, vendredis et samedis, de 18 h à 22 h, du 31 juillet 2020 au 12 octobre 2020;
- conformément à l'article 9.1 du *Règlement sur l'occupation temporaire de la voie publique pour la tenue d'événements spéciaux* (AO-204), une dérogation à l'article 9 de ce règlement dans le cadre de cet événement.

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 5 août 2020

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate

